

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

20 DECEMBRE 2018

Nombre de conseillers en exercice 14
Nombre de conseillers présents 13
Absents excusés ayant donné pouvoir 1

Présents : FRUCHET Louis-Marie, BEAUFRETON Nicole, CAILLAUD Luc, MAUDET Claude, HERAULT Marielle, MAUDET Nicolas, RAMPILLON Sonia, PINEAU Isabelle, WERTH Laurent, LOIZEAU Elodie, HURTEAU Laurent, BABARIT Cyril, THUBINEAU David.

Absents ayant donné pouvoir : BRUNELLIERE Béatrice (Procuration à Marielle HERAULT)

Secrétaire : Sonia RAMPILLON

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22/11/2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 22 novembre 2018.

II - REMUNERATION AGENTS RECENSEURS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prochain recensement de la population aura lieu à TREIZE-VENTS du 17 janvier au 16 février 2019.

A ce titre, la commune doit procéder à la nomination de deux agents recenseurs et décide de créer 2 emplois occasionnels correspondants à ces postes.

Il a été décidé de rémunérer les 2 agents recenseurs comme suit :

- Un forfait de base de la rémunération de chaque agent recenseur égal à :
 - ✓ 1 220 € brut
- 2 demi-journées de formation = 80 €,
- Indemnités kilométriques selon le barème 2019
-

III - MONTANT DE LA PARTICIPATION AUX VOYAGES SCOLAIRES

Le conseil municipal le 30/08/2018 avait donné son accord pour participer à hauteur de 1/3 de 21 799,05 euros au prorata du nombre d'enfants de Treize-Vents soit : $(7\ 266,35 : 170) \times 136 = 5\ 813$ euros.

Il semblerait qu'il y ait une erreur sur le nombre d'enfants, il faudra revoir les chiffres exactes avec le responsable de l'APEL.

IV - POINT SUR LES TRAVAUX

Rénovation et aménagement de l'ancien presbytère

Les travaux se terminent, l'aménagement devant le bâtiment est en cours, pour l'arrière des devis sont en cours.

Présentation du projet d'aménagement intérieur au rez-de-chaussée par Mme Amélie NOIRAULT (Conseil et Conception) : création d'une banque d'accueil (bibliothèque) et aménagement salle de convivialité. Dossier à suivre...

Aménagement centre bourg

Le devis concernant les travaux supplémentaires est présenté pour un montant de 52 000 euros HT dont 27 509,80 euros HT de grave bitume. Après discussion, le conseil municipal donne son accord.

V – DECISION MODIFICATIVE

DECISION MODIFICATIVE 3F.2018- BUDGET PRINCIPAL

	DIMINUTION SUR CREDITS DEJA ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT
Eau et assainissement			60611	1 000,00
Energie - Electricité			60612	- 2 000,00
Combustibles			60621	- 800,00
Carburants			60622	3 900,00
Produits de traitement			60624	250,00
Fournitures d'entretien			60631	1 400,00
Fournitures de petit équipement			60632	1 650,00
Fournitures de voirie			60633	330,00
Fournitures administratives			6064	420,00
Terrains			61521	3 100,00
Bâtiments publics			615221	950,00
Autres bâtiments			615228	1 600,00
Voiries			615231	- 2 500,00
Réseaux			615232	2 700,00
Matériel roulant			61551	3 200,00
Autres biens mobiliers			61558	- 310,00
Maintenance			6156	- 1 200,00
Versement à des organismes de formation			6184	- 140,00
Divers			6228	- 2 000,00
Annonces et insertions			6231	- 200,00
Fêtes et cérémonies			6232	990,00
Publications			6237	- 2 000,00
Frais de télécommunications			6262	235,00
Redevances pour services rendus			6284	330,00
Autres services extérieurs			6288	- 6 000,00
Cotisations aux ASSEDIC			6454	- 376,00
Intérêts réglés à l'échéance			66111	471,00
Autres			6688	- 4 500,00
FONCTIONNEMENT DEPENSES				500,00
	Solde	500,00		
Péage, droits de pesage, mesurage,			7034	500,00
FONCTIONNEMENT RECETTES				500,00
	Solde	500,00		

VI – QUESTIONS DIVERSES

Entretien espace vert la Boulaie : consultation de trois entreprises pour un contrat d'un an reconductible chaque année dans la limite de 3 ans :

Propositions :

- Arbora 7 368 euros TTC,
- SACHOT Laurent 8 040,96 euros TTC.

La société ARBORA est retenue pour un montant de 7 368 euros TTC par an.

Prochaine réunion le 24/01/2019